

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du **6 décembre 2022**, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté deux ordonnances portant sur les événements suivants :

Nom de l'événement	Lieu	Date et horaire
Retour des sapins de Noël Titi sapin	Sur le terrain adjacent à la Maison de l'environnement de Verdun	Mardi 10 janvier 2023 de 17h15 à 18h45
Guignolée des petits renards	<p align="center">intersections :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Wellington / de l'Église; ii) Wellington / Galt; iii) Wellington / boulevard LaSalle (niveau parc des Madelinots); iv) de Verdun / Willibrord; v) de Verdun / 1^{re} Avenue; vi) boulevard. LaSalle / de l'Église; vii) Wellington / Hickson; viii) boulevard Champlain / Woodland; ix) Wellington / Willibrord; x) Gilberte-Dubé / Wellington; xi) boulevard. Champlain / de l'Église; xii) place du Commerce et 2 entrées du commerce Provigo; xiii) boul. René-Lévesque / pl. du Commerce; xiv) Berlioz boulevard de L'Île-des-Sœurs; 	Samedi 10 décembre 2022- 9h à 17h

et ce en vertu des règlements suivants :

- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement relatif à la circulation et au stationnement (RCA06 210012);
- Règlement sur les tarifs (Exercice financier 2021) RCA20 210013;
- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs (RCA10 210012).

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, le 13 décembre 2022.

Diane Garand
Secrétaire d'arrondissement substitut